

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -  
(N° 1346)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF56

présenté par  
Mme Perrine Goulet, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

#### RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la première phrase de l'alinéa 99, supprimer les mots :

« , particulièrement dans les grandes agglomérations ».

II. – En conséquence, à la fin de l'alinéa 101, supprimer les mots :

« , particulièrement en Île-de-France ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir que l'effort qui sera produit par le ministère de la justice en matière d'action sociale en faveur de la petite enfance sera équilibré sur l'ensemble du territoire.